

Alain LAVAULT

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Nîmes
24, chemin des Coteaux de la Vaunage

30820 CAVEIRAC

SIRET : 494 700 933 00018

ASSOCIATION VERRERIE D'ALES

Pôle culturel de Rochebelle
Montée des Lauriers

30100 ALES

EXERCICE 2008

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association VERRERIE D'ALES tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

A l'issue de nos travaux, nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 225-235 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, celles auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier.

FAIT A AVIGNON

Le 6 mars 2009.

Le Commissaire aux comptes



A. LAVAUT.

Annexe

2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs

Engagements financiers

Engagements donnés	
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	

Dettes garanties par des sûretés réelles	
Montant garanti	

Autres éléments significatifs

Rien à signaler.

Annexe

3 Notes sur le bilan actif

Frais d'établissement		Non applicable
-----------------------	--	----------------

Fonds commercial		Non applicable
------------------	--	----------------

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice			
Valeurs brutes	A l'ouverture		A la clôture
	Augmentation	Diminution	
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles	4 966	41 007	45 975
Immobilisations financières			
Total	4 966	41 007	45 975
Amortissements & provisions :			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles	4 101	5 301	9 403
Immobilisations financières			
Total	4 101	5 301	9 403

Créances présentées par des effets de commerce		Non applicable
--	--	----------------

Etat des créances		
Actif immobilisé	A un an au plus	
	Monnaie brut	A plus d'un an
Actif circulant & charges d'avance	115 875	115 875
TOTAL	115 875	115 875

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	
Créances rattachées à des participations	
Immobilisations financières	
Clients & comptes rattachés	
Autres créances	1 042
Disponibilités	

8

ARRETE DES COMPTES AU 31/12/2008

ARRETE DES COMPTES AU 31/12/2008

Annexe

Annexe

Charges constatées d'avance	Non applicable
Frais d'émission des emprunts à étaler	Non applicable

4 Notes sur le bilan passif

	Capital social - Actions ou parts sociales	
	Nombres	Valeur nominale
Titres début d'exercice		
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres fin d'exercice		

	Provisions			
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation				
Total				

	Etat des dettes			
	Montant brut	A 1 an ou plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	91 662		91 662	
Dettes fiscales & sociales	24 580		24 580	
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	16 400		16 400	
	132 643		132 643	

Dettes représentées par des effets de commerce	Non applicable
--	----------------

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts & dettes établissement de crédit	
Emprunts & dettes financières divers	

Annexe

Charges à payer inclues dans les postes du bilan	
Fournisseurs	53 542
Dettes fiscales & sociales	715
Autres dettes	

Produits constatés d'avance:

Cette rubrique ne contient que des produits constatés d'avance ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise.

Annexe

5 Détail des produits et des charges

Produits à recevoir :		31/12/08	31/12/07
Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan			
438700	Charges sociales - produits à recevoir	1 042,42	
Autres créances		1 042,42	347,80
518800	Banque - intérêts courus à recevoir		347,80
Disponibilités			347,80
Total des produits à recevoir		1 042,42	347,80
Charges constatées d'avance :			
Charges constatées d'avance :		31/12/08	31/12/07
486000	Charges constatées d'avance		4 574,06
Total des charges constatées d'avance			4 574,06
Charges à payer :			
Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan			
408100	Fournisseurs - fact. non parvenues	53 542,96	29 121,60
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		53 542,96	29 121,60
428200	Dettes provis. pr congés à payer	512,40	452,20
438200	Charges sociales s/congés à payer	202,91	119,03
Dettes fiscales et sociales		715,31	571,23
Total des charges à payer		54 258,27	29 692,83
Produits constatés d'avance :			
Produits constatés d'avance :		31/12/08	31/12/07
487000	Produits constatés d'avance	16 400,00	16 400,00
Total des produits constatés d'avance		16 400,00	16 400,00

Présentation obligatoire jusqu'au 30/06/2008
à l'usage des Comptes de l'entreprise

ACTIF		Exercice N clos le 31/12/2007		Exercice N-1 clos le 31/12/2006	
		Net 3	Net 4	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial*	010				
Autres*	014				
Immobilisations corporelles*					
028	4 966	865	961		
040					
044	4 966	865	961		
Total (1+5)					
Marchés premières, approvisionnements, en cours de production*	050				
Marchandises*	060				
064					
Avances et acomptes versés sur commandes	066				
Créances (17)	070				
072	62 239	62 239	65 506		
082			100		
Valeurs mobilières de placement	084				
Disponibilités	088				
092	4 574	4 574	1 380		
Charges constatées d'avance*	096				
93 919	88 183				
Total général (1 + II)	110	98 886	89 144		
PASSIF					
		Exercice N NET	Exercice N-1 NET		
Capital social ou individuel*	120	7 027	7 867		
Écart de réévaluation	124				
Réserve légale	126				
Réserves réglementées*	130				
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	132				
Report à nouveau	134				
Résultat de l'exercice	136	718	(840)		
Provisions réglementées	140				
Total I	142	7 745	7 027		
Provisions pour risques et charges	154				
Emprunts et dettes assimilées	156				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
Fournisseurs et comptes rattachés*	166	55 919	51 863		
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	172	14 719	18 254		
169					
Produits constatés d'avance	174	16 400	12 000		
Total III	176	87 039	82 117		
Total général (I + II + III)	180	94 784	89 144		
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		195		
(2) Dont créances à plus d'un an	197		182		
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

1° EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31/12/2007		Exercice N-1 clos le 31/12/2006	
		Net	Net	Net	Net
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Ventes de marchandises*					
dont export et livraisons intracommerciales	209				
215					
217					
Production vendue					
218					
222					
Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					
Production immobilisée*					
Subventions d'exploitation reçues					
Autres produits					
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					
CHARGES D'EXPLOITATION					
Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)*					
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					
Autres charges externes* (dont créés bail - mobilier - immobilisables - immobilités)					
242					
244					
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle* 243)					
Rémunérations du personnel*					
250					
Charges sociales (cf. rattaché 380)					
252					
Dotations aux amortissements*					
254					
Dotations aux provisions					
256					
Autres charges (dont provisions fiscales pour imputations commerciales à l'étranger - dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					
262					
258					
264					
Total des charges d'exploitation (II)					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					
Produits financiers					
270					
Produits exceptionnels					
280					
Charges financières					
290					
Charges exceptionnelles					
300					
Impôts sur les bénéfices*					
306					
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1. le déficit comptable col. 2					
Rémunérations et avantages personnels non déductibles					
312					
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					
316					
Provisions non déductibles*					
318					
Impôts et taxes non déductibles* (cf. nouveautés page 7 de la notice 2033-aon)					
Divers* (dont intérêts excédentaires des créances d'associés)					
322					
324					
330					
Emprunts et dettes assimilées					
Zones francs urbaine	987				
Zones francs rural	988				
Zones francs Corse	989				
Zones francs outre-mer	990				
Zones francs autres	991				
Divers* (dont : amortissements - avance sur le report en arrière du déficit)	344				
346					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					
Bénéfice col. 1					
Déficit col. 2					
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Comptes I.B. antérieurs)					
352					
354					
Déficits antérieurs reportables**					
356					
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					
Bénéfice col. 1					
Déficit col. 2					
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant*	380				
Montant de la T.V.A. collectée	374				
Effetif moyen de personnel*	376				
4					
592					

Comptes

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASS VERRERIE D'ALES

Néant *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404	406		
	Autres	410		412		414	416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424	426		
	Constructions	430		432		434	436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	39 586	444	446	39 586	
	Installations générales agencements divers	450		452		454	456		
	Matériel de transport	460		462		464	466		
	Autres immobilisations corporelles	470	4 966	472	1 421	474	476	6 388	
Immobilisations financières		480		482		484	486		
TOTAL		490	4 966	492	41 007	494	496	45 975	
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504	506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514	516		
	Constructions	520		522		524	526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	4 764	534	536	4 764	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544	546		
	Matériel de transport	550		552		554	556		
	Autres immobilisations corporelles	560	4 101	562	537	564	566	4 638	
TOTAL		570	4 101	572	5 301	574	576	9 403	
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(16,5 %, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5				
	6	7	8	9	10				
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
					Court terme *	Long terme			
①	②	③	④	⑤		16,5 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 16,5 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595	
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i>).							591		
TOTAL					596	585	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 16,5 % en application des articles 238 bis JA, 210E et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASS VERRERIE D'ALES

Néant **I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales agen ^s am. divers	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	1 763
Total des déficits restant à reporter	870	1 763

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

2 EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : ASS VERRERIE D'ALESNéant **Exercice ouvert le : 01012008 et clos le : 31122008 Durée en nombre de mois 12**I PRODUCTION DE L'ENTREPRISE**

Ventes de marchandises	961	
Production vendue - Biens	991	
Production vendue - Services	992	29 974
Production stockée	964	
Production immobilisée	965	
Subventions d'exploitation perçues	966	392 000
Autres produits	967	
Transferts de charges de personnel et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	993	6 958
TOTAL A	994	428 933

II CONSOMMATION DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	969	
Variation de stock (marchandises) *	970	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douanes compris)	971	
Variation de stock (matières premières, approvisionnements)	972	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers	973	213 171
Fraction des loyers à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujéti à la taxe professionnelle	974	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	985	
Autres charges	975	
Taxes sur le chiffre d'affaires autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, etc) taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	976	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujéti à la taxe professionnelle *	977	
TOTAL B	978	213 172

III VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

TOTAL A - TOTAL B	979	215 760
--------------------------	------------	----------------

* voir notice au verso

Pour les entreprises de crédit, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

** Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 969 à 974, 975 et 976 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée lignes 965 et portées en ligne 985.

2^e EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION